



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 25 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 23

PRESENTS : 9

VOTANTS : 12

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jacques HULEUX, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pouvoir), Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Gérard HÉBERT, Sébastien DROMIGNY ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présentes : Mesdames Béatrice RUCHETON, Annie PIOFFET ;

Était excusé : Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT ;

Étaient absents : Messieurs Guy CROSNIER, Nicolas MEARY ;

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents : Mesdames Constance GUEY, Nicole ROUSSEAU et Messieurs Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Xavier GUILBERT, Patrick POCHON ;

Étaient absents : Madame Alix HOUDAYER et Messieurs Fabien BIDAULT, Denis CÉLADON, Philippe DOTHÉE ;

COLLEGE DES EPCI

Était présent : Monsieur José ÉLEUTERIO ;

Était absent : Monsieur Éric CHOMAUDON ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Mesdames Nadine-Françoise MAUGÈRE, Amélie FERLAY et Messieurs Kévin DUCH, Xavier GUILBERT, Pascal MAGNIER ;

Était excusé : Monsieur Christophe CHAMBON ;

Étaient absents : Mesdames Natacha COLLARD, Marinette MESSIAS, Sylvie VANDENBOGAERDE, Marie MARIN, Florence MOTTES, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Lucie KIENER-CALVET, Anne GALIBERT, Patricia CONSTANTIN, Mathilde TERRAL et Messieurs Yves COZE, Philippe DOTHÉE, Samuel HERBLOT, Olivier HOUY ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Magali LASSAIGNE et Séverine HUYLEBROECK ;

OBJET :

SPANC PARC
Individualisations
SPANC

Nomenclature ACTES :

7 Finances locales
7.5 Subventions

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

09 JUL. 2026

Affichage le :

09 JUL. 2026

SPANC PARC Individualisations SPANC

Vu l'avis favorable du Groupe de travail SPANC du 9 juin 2026 ;

Objet et bénéficiaire de la subvention	Coût total du projet	Montant des dépenses éligibles	Montant de la subvention
Particulier d'ACHERES LA FORET subvention étude pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 7 EH suivie d'un poste de relevage et 7 tunnels d'infiltration	570,00 €	250,00 €	250,00 €
Particulier ETRECHY subvention travaux pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 4 EH suivie d'un poste de relevage et rejet dans le réseau pluvial	12 478,50 €	9 000,00 €	9 000,00 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS subvention travaux pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Un bac à graisse de 200l, une filière compacte de 7EH, un poste de relevage et 8 tunnels d'infiltration	19 008,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS subvention travaux pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 5 EH suivie d'un poste de relevage et 5 tunnels d'infiltration	15 867,50 €	9 000,00€	9 000,00 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS subvention étude pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 4 EH suivie d'une dalle de répartition, d'un poste de relevage et 5 tunnels d'infiltration	500,00 €	250,00 €	250,00 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS subvention travaux pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 4 EH suivie d'un poste de relevage et 5 tunnels d'infiltration	15 450,00 €	9 000,00€	9 000,00 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS subvention étude pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 4 EH suivie d'une dalle de répartition, d'un poste de relevage et 5 tunnels d'infiltration	500,00 €	250,00 €	250,00 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS subvention travaux pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 4 EH avec une dalle de répartition suivie d'un poste de relevage et 5 tunnels d'infiltration	17 655,00 €	8 506,50€	8 506,50 €
Particulier d'ACHERES LA FORET subvention travaux pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 7 EH suivie d'un poste de relevage et 7 tunnels d'infiltration	14 982,00 €	7 218,60€	7 218,60 €
Particulier de BOISSY AUX CAILLES subvention étude pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 5 EH suivie d'un poste de relevage et 10 tunnels d'infiltration	500,00 €	250,00 €	250,00 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS subvention étude pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif Filière agréée de 5 EH suivie d'un poste de relevage et 5 tunnels d'infiltration	570,00 €	250,00 €	250,00 €
Particulier de BOISSY AUX CAILLES subvention étude pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif	600,00 €	250,00 €	250,00 €
TOTAL	82 731,00 €	53 225,10 €	53 225,10 €

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de valider les demandes de subventions et d'autoriser le Président à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais valident les demandes de subventions et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20260708-2026-052-DE

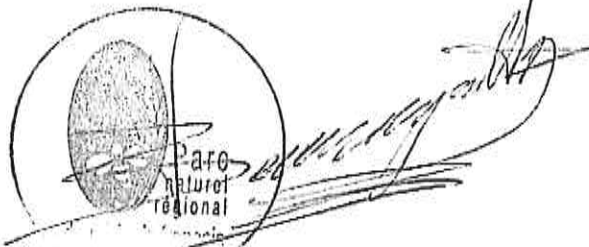
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026

Affichage : 09/07/2026

Pour l'autorité compétente par délégation




Le Président
Jean Jacques BOUSSAINGAULT